

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal* : 15
- *en exercice* : 15
- *qui ont pris part à la délibération* : 12

Séance du 26 juillet 2016

L'an deux mille seize

Et le vingt-six juillet à 21 heures

Date de la convocation : 19/07/2016

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Étaient présents : ALINAT Elodie, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : BERNAT Laurent, FAVRE Sandrine, RICARD Nathalie

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°30-2016

BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1

BUDGET GENERAL: DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur le Maire expose :

- Une pompe de relevage défectueuse au poste de relevage des jardins devra être remplacée. Le devis transmis par Veolia s'élève à 2762,11 €.

- Cette dépense imprévue nécessite de prendre une décision modificative du budget assainissement et du budget général comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		
N° de Compte et sa dénomination	DEPENSES	RECETTES
2158- Install. Mat. Et outill. Tech.- Autres	+ 2763,00	
131 - Subventions d'Equipement		+ 2763,00
BUDGET PRIMITIF GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT		
2041641-IC Biens mobiliers, matériels	+ 2763,00	
021 - Virement de la section de Fonctionnement		+ 2763,00
BUDGET PRIMITIF GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT		
023- Virement à la section d'Investissement	+ 2763,00	
678- Autres charges exceptionnelles	- 2763,00	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la Décision modificative n°1 du budget assainissement et la Décision modificative n° 2 du budget général comme présentées ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Suivent au registre les signatures des membres présents

Pour copie conforme.

Le Maire

Patrick RIVEMALE